



PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Dossier à remettre en Mairie

ENFANT

Nom		Prénom			
Sexe	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>			
Niveau	Petite section <input type="checkbox"/>	Moyenne section <input type="checkbox"/>	Grande section <input type="checkbox"/>		
	CP <input type="checkbox"/>	CE1 <input type="checkbox"/>	CE2 <input type="checkbox"/>	CM1 <input type="checkbox"/>	CM2 <input type="checkbox"/>
Date de naissance :	Lieu de naissance :				
..... / /	Département ou pays de naissance :				
Adresse de l'enfant :					
Ecole et classe fréquentée en 2025/2026 :					
Cette demande fait l'objet d'une demande de dérogation de la carte scolaire					
Oui <input type="checkbox"/>			Non <input type="checkbox"/>		
Numéro de sécurité sociale de l'enfant :					
Adresse du centre de sécurité sociale :					
Compagnie d'assurance de responsabilité civile et extrascolaire :					
Numéro de police :					
<u>Médecin traitant</u>					
Nom :					
Téléphone :					
Adresse :					

RESPONSABLES LEGAUX

Responsable 1	Responsable 2
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
Profession : Nom et adresse de l'employeur :	Profession : Nom et adresse de l'employeur :
Téléphone personnel	Téléphone personnel
Téléphone professionnel	Téléphone professionnel
Mail en majuscules	Mail en majuscules
Autorité parentale Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Autorité parentale Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> En concubinage <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>	Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> En concubinage <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>
Si parents séparés : jugement ou convention homologuée Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Garde légale de l'enfant en cas de séparation (hors garde alternée) Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>	

FRERES ET SŒURS

NOM	Prénom	Date de naissance	Scolarisé(e)	Nom de l'établissement
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autres que les parents)

Contact 1	Contact 2
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Téléphone personnel	Téléphone personnel

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT (concerne uniquement les élèves de maternelle)

Nom	Nom
Prénom	Prénom
Téléphone personnel	Téléphone personnel
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Téléphone personnel	Téléphone personnel

DROIT A L'IMAGE pour la durée de la scolarité

Prise de photos
Autorisation à photographier l'enfant (réalisation de CD par l'enseignant, expositions au sein de l'école, bulletins municipaux, sites internet de l'école et de la commune...)
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Nous, soussignés,

légaux de l'enfant, déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus. Nous attestons avoir été informés que toute fausse déclaration entraînerait d'éventuelles poursuites, conformément à l'article 441-7 du code pénal.

A Trept, le

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Pièces à fournir obligatoirement :

- Formulaire d'inscription complété et signé par les deux parents.
- Photocopie intégrale du livret de famille ou extrait de naissance avec filiation.
- Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. (Facture fournisseur d'énergie, eau, ligne téléphonique fixe ou box internet)
- Si la famille ou seulement l'enfant réside chez un tiers, remplir obligatoirement l'attestation sur l'honneur d'hébergement.

En fonction de la situation familiale :

- Parents divorcés ou séparés avec jugement : Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.
- Parents en garde alternée : Remplir l'attestation sur l'honneur de résidence.
- Parents avec convention parentale : Photocopie de la convention homologuée par le juge des affaires familiales
- Parents séparés sans ou en attente de jugement : Remplir l'attestation sur l'honneur de résidence.

ATTESTATION DE RESIDENCE DE L'ENFANT**A remplir uniquement en cas de garde alternée ou de séparation sans ou en attente de jugement**Je, soussigné(e), Madame, Monsieur¹atteste sur l'honneur que l'adresse de résidence pour la scolarité de mon enfant est celle de mon
domicile situé : N° voie

Code postal ville :

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Trept, le

Signature¹ Rayer la mention inutile**ATTESTATION D'HEBERGEMENT****A remplir uniquement si la famille est hébergée****Joindre la copie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeur**Je soussigné(e), Madame, Monsieur¹

atteste sur l'honneur héberger à mon domicile situé : N° voie

Code postal ville :

Madame / Monsieur¹

et son enfant

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Trept, le

Signature¹ Rayer la mention inutile

Article 441-7 du code pénal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,
- 2- De falsifier une attestation ou un certificat original sincère ;
- 3- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement de à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui. »

Conformément aux articles L131-5 et L131-6 extraits des Principes Généraux du Code de l'Education adopté par ordonnance n°2000-549 du 15 juin et publié au JO de la République française du 22 juin 2000



CERTIFICAT DE PREINSCRIPTION SCOLAIRE

Partie réservée à l'administration

Demande reçue en mairie le :

Pour l'inscription de l'enfant :

NOM :

PRENOM :

A l'école :

MATERNELLE

ÉLÉMENTAIRE

CLASSE :

Demande reçue par :

Cachet et signature :

INFORMATIONS IMPORTANTES

Après la préinscription en mairie, un rendez-vous avec la directrice de l'école est obligatoire pour finaliser l'inscription.

Mme KUBUCK Gaëlle

Rendez-vous sur le temps scolaire les jeudis et vendredis à compter du 22 janvier.

 04 74 92 87 79

Vous devrez IMPÉRATIVEMENT apporter les documents suivants :

- ✓ **Le présent certificat de pré-inscription scolaire signé par le Maire**
- ✓ **Le livret de famille**
- ✓ **Le carnet de santé**
- ✓ **Le certificat de radiation en cas de changement d'école**

Un service de restauration est assuré par la mairie. Le pointage est effectué quotidiennement en classe et les repas pris par votre enfant seront facturés mensuellement. Le dossier est disponible en mairie ou sur le site de la commune.

En cas d'allergie ou de pathologie particulière, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être mis en place AVANT le premier repas de l'enfant à la cantine. Prendre contact avec la mairie où un dossier est à remplir (certificat médical à fournir)

Le service de garderie périscolaire (matin et soir), UNIQUEMENT POUR LES PRIMAIRE, est assuré par l'association la récré de Trept dans le bâtiment jouxtant l'école primaire.

Informations disponibles sur le site de la commune.